

Image not found or type unknown



Relance de paiement d'un colis refusé

Par **nicodel**, le **22/03/2014** à **12:45**

Bonjour, j'ai commencé il y'a plusieurs mois la collection crochet et tricot. Faute de moyens j'ai refusé un jour un colis après avoir signalé que j'arrêtais la collection sur leur site et ils m'ont dit que j'avais un colis prévu pour moi en cours de livraison. Quand la personne s'est présentée j'ai refusé le colis et j'ai signé le refus sur la tablette electronique du livreur. Voila maintenant des mois que la societe tricot.. me reclame le paiement de ce colis de 38.94 euros que j'ai donc refusé et on me menace maintenant de faire intervenir une societe de recouvrement. Je m'estime réellement harcelée et traité comme un voleur par une société qui veut me faire payer un produit que je n'ai pas. Comment faire cesser cela? Merci beaucoup, cordialement.